



Comité d'Action et d'Entraide Sociales du CNRS et des Universités de Grenoble

ASSEMBLEE GENERALE DU CAESUG

Exercice 2025

Vendredi 26 juin 2026

Amphi H – Centre de Langues Vivantes CLV
180 allée des amphis – Domaine Universitaire SMH

COMPTE RENDU

ORDRE DU JOUR

- 1/ Compte rendu de séance
- 2/ Rapport moral
- 3/ Rapport financier
- 4/ Rapport du commissaire aux comptes
- 5/ Rapport d'activités
- 6/ Votes

SIEGE SOCIAL : CNRS - 25, avenue des Martyrs - BP 166 - 38042 GRENOBLE Cedex 9 - Tél. 04 76 88 10 70
ANTENNE CAMPUS : Maison en Terre – 666 avenue Centrale - DU SMH - Tél. 04 76 82 56 44

caesug.caes.cnrs.fr

Association immatriculée au Registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le n° IM038110017
Garant financier : FMS-UNAT (Paris) - RC professionnelle : MAIF (Niort)

0/. Ouverture de l'Assemblée générale

Sont notamment présents dans l'assemblée :

Des élus du CA : Reita Valérie, Coupier Gwennou, Condamine Eric, Orsini Sarah, Besnier Philippe, Gelard Isabelle, Grosa Grégory, Vilain Coriandre, Goleret Dominique, Costrel Sylvie, Fibrane Ahmed, De Palo Karine, Chaud Xavier, Finazzo Daniel, Van Melle Gateau Mathilde, Terouanne Sophie, Barral David, Guillet Maxime.

(Benjamin Pichat, Khadija Rassouli, Marie-Claire Saint-Lager sont excusés)

Des membres de l'équipe administrative du CAESUG : Elif Bagdad, Sylvie Bentivoglio, Valérie Criticos, Nadège Masnada.

Les représentants de nos tutelles : Christine Verdier (UGA), Cédric Buenerd (UGA), Ioannis Parissis (G-INP-UGA).

Le commissaire aux comptes (Mounir Aroui) est présent.

47 personnes sont présentes dans la salle

6 personnes ont donné procuration

⇒ 53 personnes pourront prendre part aux votes de l'Assemblée générale du jour.

La séance est ouverte à 12h15.

1/. Compte rendu de séance

Le président, Eric Condamine, prend la parole pour présenter le CA et parmi les membres du CA, les membres du bureau.

Hommage à Jocelyne Visconti, Claudine Kahane, Claudine Bourrette, Pierre Haen qui ont apporté énormément au Caesug. Une minute de silence est observée.

Les membres de l'AG applaudissent l'ensemble de l'équipe administrative.

Gwennou Coupier anime la suite de la réunion.

Lecture du rapport moral (écrit et lu par Eric Condamine, président et Grégory Grosa, vice-président).

Discussion : Coriandre Vilain précise que les rapports ont été mis à disposition en avance dans un souci de transparence.

Lecture du rapport financier par Daniel Finazzo, trésorier du Caesug.

Proposition de l'affectation du résultat (15 285 euros) dans les réserves.

Possibilités d'investissement à long terme : la maison des personnels.

Discussion :

- 80€/ayant droit (per capita versé par l'UGA) : depuis combien de temps est-ce ainsi et qu'en est-il de l'inflation ?
- Daniel F : La subvention per capita n'a pas évolué depuis 2016. À étudier avec le bureau et avec les tutelles. L'épargne n'est pas affectée pour des charges de fonctionnement mais de l'investissement.

Le projet est de cofinancer des projets d'investissement comme la maison des personnels, mais pas pour financer les activités sur la réserve.

- Les collègues retraités sont-ils concernés par le *per capita* ?
- Daniel : Malheureusement non. C'est un sujet qu'on aborde beaucoup en bureau, à porter dans les prochains mois.
- Eric C : le CNRS prend en compte les retraités. En ce qui concerne le *per capita*, nous avons bien conscience que le budget alloué à l'enseignement supérieur et à la recherche est actuellement sous forte contrainte. Il suffit d'observer que la quasi-totalité des universités présentent des budgets déficitaires alors que, parallèlement, s'agissant du CNRS, c'est 500 millions d'euros que depuis octobre 2024, les financements du gouvernement ne couvrent plus. Le CAESUG est une association dont la situation financière est saine et notre priorité n'est pas de viser une augmentation du *per capita*. À titre d'information, celui-ci n'a pas été réévalué par l'UGA depuis dix ans. Or, en tenant compte de l'inflation, les 80 euros attribués en 2016 représenteraient aujourd'hui l'équivalent d'au moins 94 euros en 2026. Notre principale préoccupation est cependant d'ordre RH : nous souhaitons avant tout préserver des conditions de travail sereines ainsi que les moyens nécessaires au bon fonctionnement de notre équipe.
- Véronique P (bénévole bibliothèque) : CDD, contrats courts, pris en compte dans cette somme versée au 15 janvier ?
- Daniel : oui à partir de 6 mois. C'est aussi 6 mois pour être ouvrant-droit.
- Depuis 2023, la baisse vacances week-ends est encore plus significative: pourquoi ?
- Nadège : en cours d'analyse. Les séjours deviennent de plus en plus chers. Une population renonce à une prestation vacances. Le CAESUG investit dans des lits pour que les agents UGA bénéficient de l'offre de séjours CAES. Cela ne baisse pas en fréquentation, mais les séjours sur catalogue sont plus chers.
- Comment se répartissent les dépenses en fonction des activités ? Est-ce une politique ou les faits ?
- Nadège M : C'est un constat en fonction des inscriptions.
- Gwennou C : Cela dépend aussi des différentes formes de financement (au quotient familial / une partie de l'inscription).
- On aurait besoin de statistiques plus précises sur le nombre d'ouvrant-droits et leurs ayants droit.
- Cédric B : on a une forte baisse de la natalité (250 enfants il y a 6 ou 8 ans et cette année 60 enfants déclarés)
- Nadège : énorme augmentation des coûts des séjours linguistiques, on étudie de nouveaux partenaires. Et baisse du nombre d'enfants qui s'inscrivent.

Rapport du commissaire aux comptes : M. Mounir Aroui.

Petit quiz :

- Nécessité d'un commissaire aux comptes car association avec financement public supérieur à 153.000 euros.
- Mandat : 6 ans pour des raisons d'indépendance.

Les missions du commissaire aux comptes : certification des comptes / révélation au procureur de la République de faits délictueux / déclenchement d'une procédure d'alerte si difficultés de trésorerie.

Le résultat positif du Caesug cette année est lié à l'épargne difficilement budgétisable car les taux varient.

Les Comptes sont certifiés sans réserves (ce qui est certifié c'est le bilan final, la comptabilité, ce n'est pas le prévisionnel ou l'analytique par activité).

Les mandats des commissaires aux comptes titulaires et suppléant sont arrivés à échéance au 31/12/2025. Il faut les renouveler pour 6 ans.

2/. Rapport moral

CAESUG — Rapport Moral 2025



CAESUG

Comité d'Action et d'Entraide Sociales du CNRS
et des Universités de Grenoble

RAPPORT MORAL

Assemblée générale — 26 juin 2026

1. Le CAESUG : une structure unique au service de tous

Le CAESUG (Comité d'Action et d'Entraide Sociale du CNRS et des Universités de Grenoble) est une association loi 1901 fondée en 1957, unique en France. Géré par et pour les personnels, il œuvre à maintenir le lien social entre agents actifs et retraités des établissements partenaires et du CNRS, avec des moyens mutualisés.

Son objectif est de permettre à l'ensemble des ouvriers droit et de leurs ayants droit d'accéder équitablement aux activités sportives, culturelles et de loisirs, afin d'améliorer les conditions de vie des agents de l'État et de leurs familles.

Le CAESUG compte aujourd'hui environ 10 500 ouvriers droit (10 012 actifs et 408 retraités au recensement d'octobre 2025), un nombre stable par rapport à l'année précédente.

2. Un rapport moral particulier : six mois d'un CA renouvelé

Le Conseil d'Administration a été renouvelé à l'issue des élections du 17 novembre 2025. À la date de cette Assemblée générale, le nouveau CA n'est donc en action que depuis environ six mois. C'est pourquoi ce rapport moral porte exclusivement sur cette première demi-année d'exercice. Nous tenons à saluer les administrateurs de la mandature précédente (2022-2025) et en particulier les membres du précédent Bureau exécutif, qui ont légué une situation financière saine ainsi qu'une équipe administrative soudée et efficace.

Plutôt que de dresser un bilan exhaustif sur une année pleine, ce rapport rend compte des fondations posées par le nouveau CA : la mise en place d'un fonctionnement démocratique, transparent et bienveillant, au service des ouvriers droit.

3. Les chantiers prioritaires de ce semestre

3.1 Un fonctionnement démocratique, transparent et bienveillant

Dès les premières semaines, le Bureau exécutif, sous l'autorité du Conseil d'Administration, a engagé une réflexion approfondie sur son fonctionnement. L'objectif est d'instaurer une gouvernance dans laquelle le Bureau prépare les travaux, de sorte que le Conseil d'Administration, en tant qu'instance élue, puisse exercer pleinement ses prérogatives d'orientation et de décision au nom de l'ensemble des ouvriers droit.

Pour concilier réactivité et démocratie, le Conseil d'Administration a adopté un rythme de travail structuré :

- Bureau exécutif : réunions toutes les deux semaines (hors périodes de vacances scolaires), dédiées aux décisions courantes et urgentes ;

- Conseil d'Administration : réunions tous les deux mois (hors périodes de vacances scolaires), pour les décisions stratégiques d'orientation et de validation ;
- Délégation encadrée : le Bureau peut prendre certaines décisions entre deux réunions du Conseil d'Administration, à condition qu'elles soient formellement validées par le Conseil d'Administration lors de sa prochaine séance.

Afin de garantir la transparence, toutes les propositions du Bureau et les décisions du CA sont maintenant accessibles en libre accès sur le site du CAESUG (caesug.caes.cnrs.fr). En dernier ressort, c'est à l'ensemble des ouvriers droit qu'il revient de valider et d'orienter l'action du CAESUG - telle est la finalité de cette Assemblée générale.

3.2 Le renouvellement ou la mise en place des conventions institutionnelles

Un effort particulier a été consacré au renouvellement ou la mise en place des conventions structurantes du CAESUG :

- Le renouvellement de la convention entre le CAESUG et les établissements publics d'enseignement supérieur de Grenoble (UGA, Grenoble-INP-UGA, IEP-UGA) ;
- Le renouvellement de la convention entre le CAESUG et le CAES du CNRS ;
- La mise en place d'une convention de mise à disposition de locaux entre le CAESUG et la DR11.

Les travaux ont bien progressé. Un premier aller-retour a déjà eu lieu avec le CAES du CNRS. De même, une proposition, préalablement discutée avec le délégué régional, est désormais entre les mains de la Délégation Alpes du CNRS (DR11). Il est par ailleurs d'ores et déjà convenu d'engager, dès le mois de septembre prochain, les travaux relatifs à la prochaine convention avec l'UGA.

L'ensemble de ces conventions devrait ainsi pouvoir être finalisé d'ici la fin de l'année 2026. Ce chantier, bien que peu visible pour les ouvriers droit, est pourtant fondamental : ces conventions constituent en effet la colonne vertébrale institutionnelle et financière du CAESUG.

3.3 La mise en place de groupes de travail thématiques

Une quinzaine de groupes de travail ont été constitués par les élus du CA, au cours de ces premiers mois, afin d'approfondir les enjeux stratégiques et opérationnels du CAESUG. Il est encore trop tôt pour en tirer des conclusions définitives, mais leurs recommandations, attendues dans les prochains mois, seront précieuses pour éclairer les décisions du Conseil d'Administration.

La mise en place de ces groupes de travail traduit la volonté du Conseil d'Administration de fonder son action sur une réflexion collective, approfondie et argumentée, plutôt que sur des décisions prises dans l'urgence.

Les groupes de travail actuellement constitués sont les suivants :

- **Comptabilité / Finances**
 - Modes de paiement

- Tarification des offres
- Informatique
- Aspects juridiques
 - Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)
 - Assurances
 - Règlement général sur la protection des données (RGPD)
- Communication
- Activités / Offres
 - Activités de proximité
 - Spectacle vivant
 - Cinéma
 - Sorties hors programmation spectacles
 - Locaux
 - Bilan de l'existant
- Histoire du CAESUG

La participation à ces groupes de travail n'est pas exclusivement réservée aux administrateurs. Les agents souhaitant s'investir dans l'un de ces groupes sont invités à se manifester ; certains peuvent encore accueillir de nouveaux participants.

4. Point de vigilance majeur : les ressources humaines de l'équipe administrative

L'équipe administrative est le cœur battant du CAESUG. Sans elle, l'action de l'association serait gravement compromise, voire impossible. Il est de notre devoir d'en informer pleinement cette Assemblée générale.

Une évolution des effectifs préoccupante

L'évolution des moyens humains mis à la disposition du CAESUG constitue un sujet de préoccupation majeur, alors même que l'association poursuit ses missions au service d'une communauté de près de 10 500 ouvriers droit, sans compter les ayants droit.

En 1993, le CAES du CNRS assurait la mise à disposition de trois postes au bénéfice du CAESUG. Cette contribution a été ramenée à deux postes en 2011. Plus récemment, le projet de future convention proposé par le CAES du CNRS prévoyait une nouvelle réduction de cette dotation, limitée à 1,5 agent. À l'issue des échanges engagés, le président du CAES du CNRS a pris l'engagement verbal de maintenir cette dotation à 1,8 agent. Un nouveau projet de convention, intégrant cette décision importante pour le CAESUG, est actuellement en cours de finalisation au sein du CAES du CNRS. Nous souhaitons que cette convention puisse être signée dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, l'Université Grenoble Alpes mettait à disposition du CAESUG un agent depuis quatre ans, sans qu'une convention formelle n'ait été établie. Celui-ci ayant rejoint un autre poste au sein de l'UGA, il a quitté le CAESUG au début du mois de juin 2026.

Très récemment, l'UGA nous a fait part d'une proposition de nouvelle mise à disposition d'un

agent. Celle-ci pourrait prendre effet dès le mois de septembre, sur la base d'une quotité initiale de 0,5 ETP, susceptible d'être réévaluée à la hausse au cours de l'année. Cette proposition constitue un signal positif. Les discussions qui se poursuivront avec l'UGA d'ici la fin de l'année 2026 devront toutefois avoir pour objectif de garantir, dans un cadre conventionnel formalisé, la mise à disposition pérenne d'un agent, en adéquation avec les besoins de l'association.

Jusqu'au 1er juin 2026, l'équipe du CAESUG était donc composée de six personnes : trois agents mis à disposition et trois salarié·e·s financé·e·s sur fonds propres. Ces effectifs, particulièrement contraints au regard du nombre de bénéficiaires concernés, témoignent de l'engagement constant des personnels et des élus. Ils soulignent également la nécessité de consolider durablement les moyens humains indispensables au bon fonctionnement du CAESUG et à la poursuite de ses missions au service de l'ensemble de ses bénéficiaires.

Un enjeu critique pour l'avenir

Si les établissements publics d'enseignement supérieur de Grenoble (UGA, Grenoble-INP-UGA, IEP-UGA) ne renouvelaient pas le poste mis à disposition et si le CAES actait finalement le passage à 1,5 agent dans la prochaine convention, l'équipe passerait de 6 à 4,5 agents. Une baisse significative, qui nous préoccupe au plus haut point. Le Bureau est pleinement mobilisé pour défendre ce dossier auprès de nos tutelles.

5. Une gestion financière prudente et rigoureuse

La gestion financière du CAESUG demeure saine, maîtrisée et solide. La structure dispose d'une réserve de précaution permettant de faire face aux imprévus et d'assurer un fonds de roulement sur plusieurs mois. Cette réserve, constituée notamment par la vente en 1994 du chalet dont le CAESUG était propriétaire ainsi que par les dépenses non réalisées durant la crise du COVID, reste stable depuis cinq ans - preuve d'un équilibre durable entre les subventions versées par nos tutelles et les besoins opérationnels.

Deux indicateurs clés illustrent cette rigueur :

- Le ratio charges d'activités / charges totales s'établit à 85,7 % - ce qui signifie que seulement 14,3 % des charges sont consacrés au fonctionnement général.
- Au sein de ces 14,3 %, la masse salariale représente la part la plus importante (une charge pleinement justifiée, puisque ces trois salarié·e·s participent au fonctionnement quotidien du CAESUG). Hors masse salariale, le taux de fonctionnement résiduel n'est que de 2 %, un niveau particulièrement exemplaire.

Une réserve à mobiliser avec précaution

Cette réserve pourrait être utilement mobilisée, en partie, pour des investissements structurants :

- Participation à une maison du personnel ;
- Réhabilitation ou rénovation de locaux mis à disposition.

En revanche, il serait risqué de l'utiliser pour compenser un éventuel désengagement de nos tutelles : une telle approche ne serait ni pérenne ni saine à long terme.

6. Une offre d'activités large et diversifiée

L'action du CAESUG se veut résolument sociale, avec pour ambition de renforcer les liens entre collègues et de faire du lieu de travail un endroit où il fait bon se retrouver. Pour y parvenir, elle s'appuie sur une offre d'activités sportives, culturelles et de loisirs accessible à tous les personnels, sans distinction d'établissement. Cette offre est à la fois riche et concrète : le CAESUG propose et gère aujourd'hui pas moins de 116 actions.

Le secteur sportif en représente la part la plus importante, avec une quarantaine d'activités couvrant un large spectre : de l'escalade à l'aïkitaïso, en passant par la plongée, le yoga, le tennis ou encore la randonnée. Le secteur culturel n'est pas en reste, avec des propositions aussi variées que le dessin, l'écriture créative ou la ludothèque. Cette diversité reflète la volonté du CAESUG de répondre aux goûts et aux besoins de chacun.

Ces activités sont déclinées sur plusieurs sites afin d'être au plus près des agents, quel que soit leur lieu de travail. Au-delà des activités régulières, le CAESUG propose également des offres d'hébergement, des locations dans les centres CAES, ainsi que des séjours linguistiques. Un service de location de matériel de loisirs - skis, tentes, raquettes à neige, luges - complète l'ensemble et rend la pratique accessible à tous.

Enfin, pour aller encore plus loin dans l'accompagnement du quotidien, le CAESUG propose un marché de producteurs locaux, facilite le covoiturage entre personnels, et propose bien d'autres services. Cette offre foisonnante est le fruit du travail collectif des équipes administratives et des bénévoles. C'est à travers elle que le CAESUG incarne, concrètement, sa mission sociale au jour le jour.

7. Perspectives et priorités

Ce premier semestre a été consacré à la mise en place opérationnelle : structurer la gouvernance, lancer les chantiers de fond et poser les bases d'un fonctionnement sain et transparent. L'année à venir sera celle de la concrétisation.

Priorités pour les prochains mois

- Finaliser et signer les conventions avec les établissements partenaires et le CAES du CNRS d'ici fin 2026 ;
- Pérenniser le poste mis à disposition par l'UGA via une convention formelle. A minima, obtenir la reconduction de la mise à disposition, même hors convention ;
- Recueillir et analyser les recommandations des groupes de travail ;
- Renforcer le lien avec les ouvriers droit et améliorer la communication sur les activités du CAESUG ;
- Mettre en valeur et célébrer les bénévoles du CAESUG, sans qui de nombreuses activités ne pourraient exister.

8. Remerciements

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à l'ensemble des membres du CA et du Bureau pour leur engagement sans faille, leur disponibilité et leur bienveillance durant ces six premiers mois. Prendre en main une structure comme le CAESUG demande du temps, de la rigueur et de la passion - vous en avez fait la démonstration.

Nos remerciements s'adressent également :

- À l'équipe administrative, pilier indispensable du CAESUG, dont le professionnalisme et l'implication quotidienne permettent à notre association de remplir pleinement ses missions ;
- À tous les ouvriers droit, qui font confiance au CAESUG et lui donnent sa raison d'être.

C'est pour vous, et avec vous, que nous travaillons.

Eric Condamine et Gregory Grosa

Président et vice-président du CAESUG
Grenoble, 26 juin 2026

The image shows two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is more stylized and compact, while the one on the right is more elongated and fluid. Both are written over a light blue horizontal line.

3/. Rapport financier

CAESUG — Rapport Financier 2025



CAESUG

Comité d'Action et d'Entraide Sociales du CNRS
et des Universités de Grenoble

RAPPORT FINANCIER

Assemblée Générale — 26 juin 2026

Établis sur l'année civile, le COMPTE DE RESULTAT et le BILAN sont les documents comptables de base incontournables pour toute clôture d'exercice. Ils permettent d'évaluer la gestion financière de l'association.

1. COMPTE DE RESULTAT

Le compte de résultat résume la vie de l'association au cours de l'exercice civil. C'est l'état comptable qui permet d'analyser le résultat des opérations de l'exercice.

Il ne tient compte que des opérations ayant une incidence sur le résultat de l'exercice : les PRODUITS D'EXPLOITATION (ou recettes) desquels on déduit les CHARGES D'EXPLOITATION (dépenses).

Les résultats qui en découlent sont :

- le RESULTAT D'EXPLOITATION (retrace l'activité courante de l'association)
- le RESULTAT FINANCIER (retrace les opérations financières)
- le RESULTAT EXCEPTIONNEL (retrace les opérations en dehors de l'activité courante de l'association).

Le RESULTAT NET indique l'EXCEDENT ou le DEFICIT de l'exercice qui s'intègre à part entière dans le bilan.

Pour l'année 2025 :

- Le résultat d'exploitation est de - 3 651 €
- Le résultat financier est de 18 936 €
- Le résultat exceptionnel est de - 562 €.
- ⇒ **Le résultat de l'exercice est de + 15 285 €.**

Le Chiffre d'Affaires a évolué entre 2024/2025 de près de 6 %.

Les subventions d'exploitation ont augmenté entre 2024/2025 de près de 5%.

Les autres achats et charges externes ont évolué sur la même période de + 1,4%.

Le CA a voté sur l'exercice 2025 le versement rétroactif de la prime d'attractivité au personnel du CAESUG.

Pas d'évolution significative des charges. Elles sont donc maîtrisées par rapport à la hausse du Chiffre d'Affaires.

Au regard du chiffre d'affaires du CAESUG (un peu plus de 1,2 M€), on considère que l'activité de l'année est à l'équilibre (Résultat / budget total : 1,2 %).

Le Commissaire aux Comptes nous informe qu'un résultat à + ou - 10% du budget peut être considéré comme à l'équilibre pour une association telle que le CAESUG.

Comme l'an dernier, le **résultat financier** n'a pas été budgétisé pour l'exercice 2025. Notre souhait est d'arriver à budgétiser le résultat financier pour 2027.

31/12/2025	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes et prestations	524.426	495.149
Production vendue		
MONTANT NET CHIFFRE D'AFFAIRES	524.426	495.149
Subvention d'exploitation	726.599	694.891
Reprise sur provisions & transferts de charges	2.236	1.730
Autres produits	295	5.872
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1.253.557	1.197.642
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats marchandises et var. stocks		
Achats approvisionnements et var. stocks		
Autres achats et charges externes	1.047.643	1.033.636
Impôts - taxes et formations	651	668
Salaires et traitements	127.879	126.098
Charges sociales	47.317	43.529
Dotations aux amortissements	23.792	22.362
Dotations prov dépréciation créances		
Dotations prov pour risques et charges	1.710	1.449
Autres charges	8.217	3.567
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1.257.208	1.231.310
RESULTAT D'EXPLOITATION	-3.651	-33.667
Produits financiers	18.936	24.295
Charges financières		
RESULTAT FINANCIER	18.936	24.295
RESULTAT COURANT	15.285	-9.372
Produits exceptionnels		
sur opérations de gestion	0	4.104
sur opérations en capital	0	0
Charges exceptionnelles		
sur opérations de gestion	0	4.666
sur opérations en capital	0	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	-562
TOTAL DES PRODUITS	1.272.493	1.226.042
TOTAL DES CHARGES	1.257.208	1.235.976
SOLDE INTERMEDIAIRE	15.285	-9.934
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser		
RESULTAT NET	15.285	-9.934
VALORISATION DES AVANTAGES EN NATURE		
Salaires et charges CNRS	69.355	54.095

2. BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

BILAN ACTIF					BILAN PASSIF		
Date : 31/12/2025							
ACTIF	2025		2024		PASSIF	2025	2024
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net			
Actif immobilisé					Fonds propres		
Immobilisations incorporelles	14.651	14.651			Réserves	969.119	969.119
Immobilisations corporelles	713.817	619.478	94.341	116.633	Report à nouveau	40.428	50.362
Immobilisations financières					Subv. d'investissement	21.718	27.383
Prêts					Résultat de l'exercice	15.285	-9.934
Total I	728.468	634.127	94.341	116.633	Total I	1.046.549	1.036.930
Actif circulant					Provisions pour risques et charges		
Avances & acomptes			0	0	Provisions pour risques	22.515	20.805
Adhérents					Provisions pour charges		
Créances	66.766		66.766	59.360	Total II	22.515	20.805
Valeurs mobilières de placement	23.186		23.186	23.186	Fonds dédiés		
- disponibilités	1.004.626		1.004.626	975.967	Total III		
Charges constatées d'avance	56.615		56.615	74.378	Dettes		
Total II	1.151.193		1.151.193	1.132.891	Emprunts & dettes		
TOTAL GENERAL (I+II)	1.879.660	634.127	1.245.534	1.249.544	Avances et acomptes adhérents	56.839	97.319
					Fournisseurs	17.646	18.483
					Dettes fiscales et sociales	20.690	8.065
					Autres dettes	68.007	67.941
					Produits constatés d'avance		
					Total IV	164.192	191.809
					TOTAL GENERAL (I+ II+III+IV)	1.233.256	1.249.544

Le bilan comptable d'une association est un tableau représentant sa situation patrimoniale (ce qu'elle possède et ce qu'elle doit) et financière à un instant T.

La trésorerie et le fonds de roulement sont suffisants pour l'activité du CAESUG :

- Trésorerie nette : 1004 626 €

- Fonds de roulement : 952 208 €.

Conclusion : la situation financière est saine.

Fonds propres :

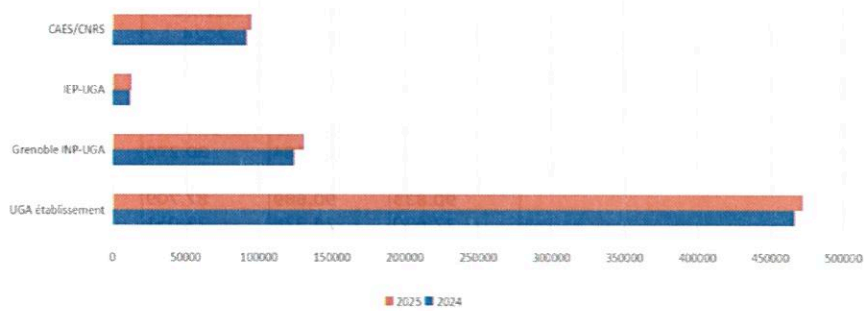
- Report à nouveau : 40 428 €

- Réserves : 969 119 €

On peut les affecter différemment pour assurer l'utilisation des fonds propres.

⇒ Le CA propose d'affecter le résultat de + 15 285 € dans le report à nouveau.

3. Subventions reçues en 2024 et 2025



Les subventions de l'**UGA** et de **Grenoble INP** ont légèrement progressé en 2025 par rapport à 2024.

Pour rappel, une convention avec Grenoble INP, l'UGA et l'IEP engage le versement d'une subvention **per capita 80 €** en fonction du personnel présent au 15 janvier.

Le **CAES** rembourse intégralement au CAESUG le montant des aides versées pour les activités enfance des agents **CNRS** et la subvention reste plutôt stable.

4. Les dépenses par activités

	DEPENSES DES SUBVENTIONS			
	Voté 2025	Réalisé 2025	Réalisé 2024	Réalisé 2023
1° - ACTIVITES				
Enfance	252.600	237.255	251.923	232.481
Culture	38.170	24.584	30.270	21.588
Retraite	2.620	1.146	1.535	417
Sports	90.833	90.689	87.709	87.023
Ski	27.630	24.378	23.051	25.787
Vacances/Week Ends	149.763	124.091	131.432	151.719
2° - FONCTIONNEMENT CAESUG				
Fonctionnement général	22.000	23.448	22.706	28.592
Salaires + charges	163.825	177.557	167.708	162.330
Ligne souple du Bureau	10.000	5.528	11.790	7.813
Amortissement Informatique et Bureau	0	0	471	2.174
Divers : Election	11.000	11.703		
TOTAL DEPENSES	768.441	720.380	728.597	719.923

Salaires + charges financés par le CNRS

69.355	54.095	79.767
--------	--------	--------

Investissements	2025	2024	2023
Culture		10.706	
Sport	1.480	11.216	
Vacances			
Administration			
	1.480	21.921	0

Les secteurs de l'enfance et vacances/week-ends représentent plus de la moitié du budget du CAESUG.

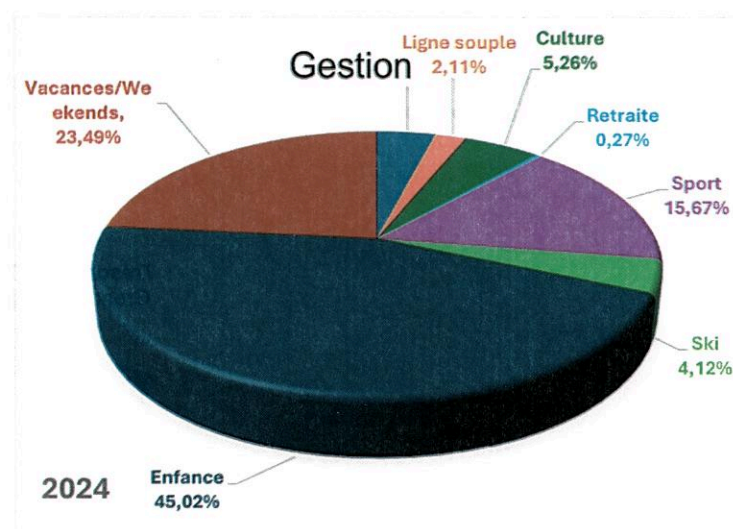
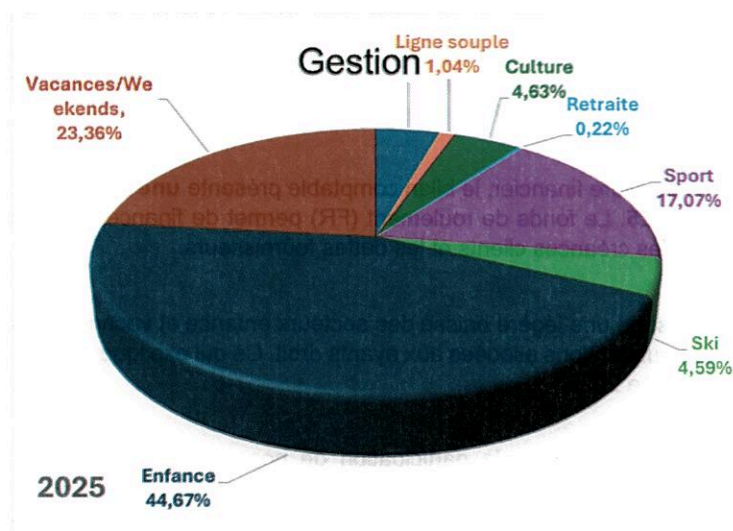
Subvention enfance 2025/2024 **baisse de près de 6 %**.

Subvention Vacances/Week-end 2025/2024 **baisse de près de 6 %** (moins d'inscriptions).

La ligne souple du Bureau est composée d'un financement d'un salarié en **CDD pour 3 mois** et de **quelques petits achats**.

Il y a eu une dépense de **1480 € d'investissement en 2025** (vélo pour la musculation, et mise à l'eau pour la voile).

5. Répartition par type d'activités (hors salaires)



EN CONCLUSION

Le CAESUG dégage pour 2025 un excédent de 15 285 €. Ce résultat positif, est lié à une hausse de nos activités par rapport à 2024, à une hausse légère des subventions (plus d'agents récentes chez nos partenaires et sans hausse du per capita) et à une maîtrise des charges externes (hors personnel).

Au niveau de l'équilibre financier, le bilan comptable présente **une situation saine au 31 décembre 2025**. Le fonds de roulement (FR) permet de financer le décalage de trésorerie entre les créances clients et les dettes fournisseurs.

En 2025 on constate une légère baisse des secteurs enfance et vacances, entraînant une baisse des subventions allouées aux ayants droit. Ce qui explique aussi le résultat positif sur l'exercice 2025.

Nous pouvons souhaiter que la participation de nos ouvriers droit en 2026 soit comparable à celle de 2024, concernant les principales activités enfance et vacances. Sauf incidence conjoncturelle, nos charges externes en 2026 ne devraient pas subir une forte hausse et être maîtrisées comme en 2025.

Je tiens à remercier, l'équipe du **CAESUG** pour la collaboration avec les membres du Conseil d'Administration, et du professionnalisme lors de la préparation de la clôture comptable. Je remercie M. le Commissaire au Compte pour son analyse en vue de la certification des comptes. Enfin, je remercie la confiance qui m'a été donnée par les membres du Conseil d'Administration pour la représentation de la clôture comptable.

Daniel Finazzo

Trésorier du CAESUG
Grenoble, 26 juin 2026



4/. Rapport d'activités



CAESUG

Comité d'Action et d'Entraide Sociales du CNRS
et des Universités de Grenoble

Rapport d'activités 2025



Assemblée Générale — 26 juin 2026

Avec l'aimable concours de RosZie : <https://pixabay.com/fr/users/roszie-6000120/> 



Nos ressources humaines en 2025



32 élus au CA
7 élus au Bureau

Une quinzaine de groupes de travail

6 personnels (5,1ETP)
3 CDI Caesug
2 personnels CNRS
1 personnel UGA

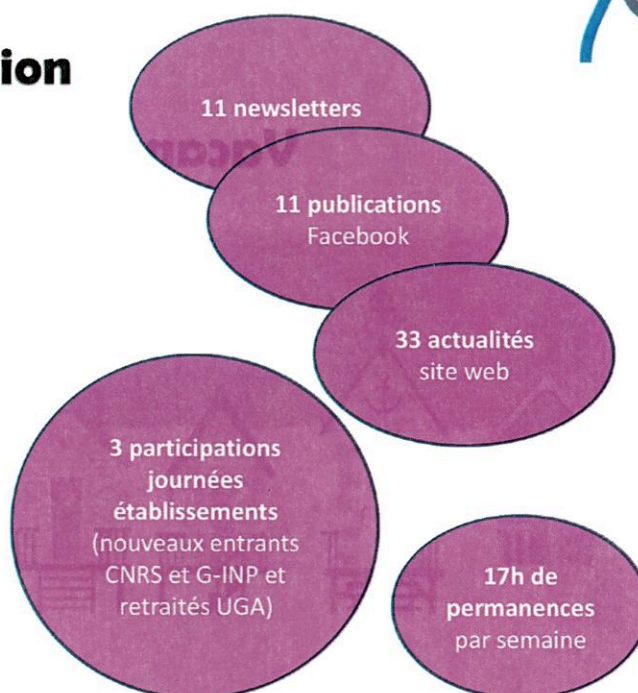
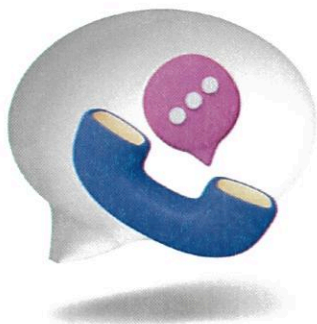
Une trentaine d'intervenants d'activités

Plus de 90 bénévoles pour
gérer des inscriptions
organiser ou encadrer des activités
distribuer des tickets cinéma

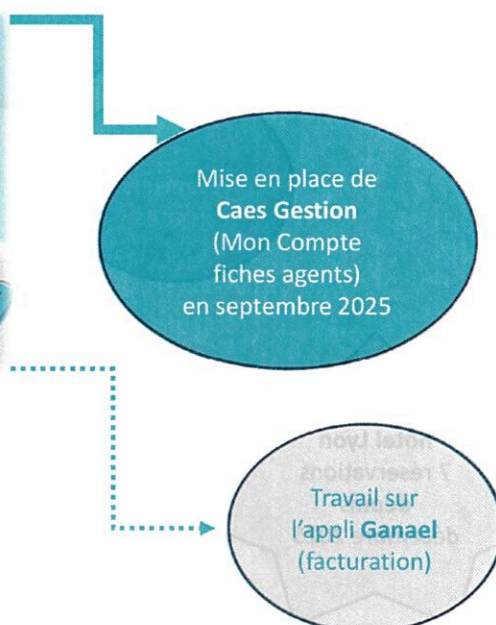
Une centaine de correspondants



Notre communication en 2025



Nos outils de gestion via le Caes





Vacances 2025



329
vacanciers
en centres
CAES

159
vacanciers
Vacances
Passion

153
vacanciers
VVF

2
vacanciers
en gîtes

13
vacanciers
UCPA

164
vacanciers
en hôtels à
Paris

Nouveau :
hôtel Lyon
7 réservations
depuis
décembre 2025

Enfance 2025



activités organisées par le Caesug

82 petits skieurs
sur les pistes
les mercredis et
samedis
après-midi

82 apprentis
moussaillons
sur le lac de
Laffrey

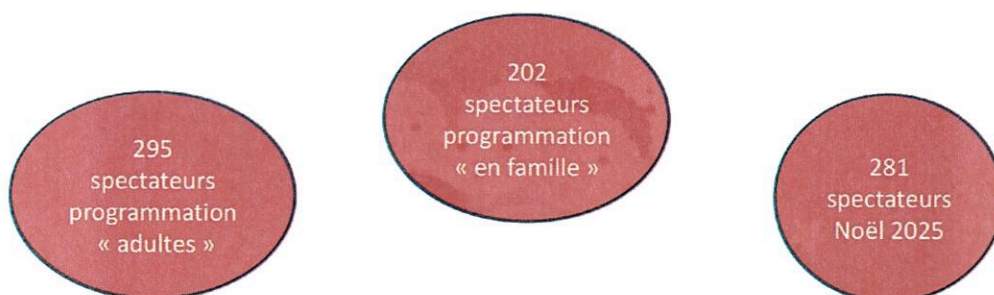
séjours organisés par nos partenaires

483 petits
vacanciers
en centres de loisirs
(vacances)

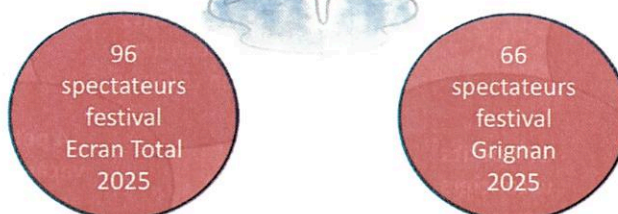
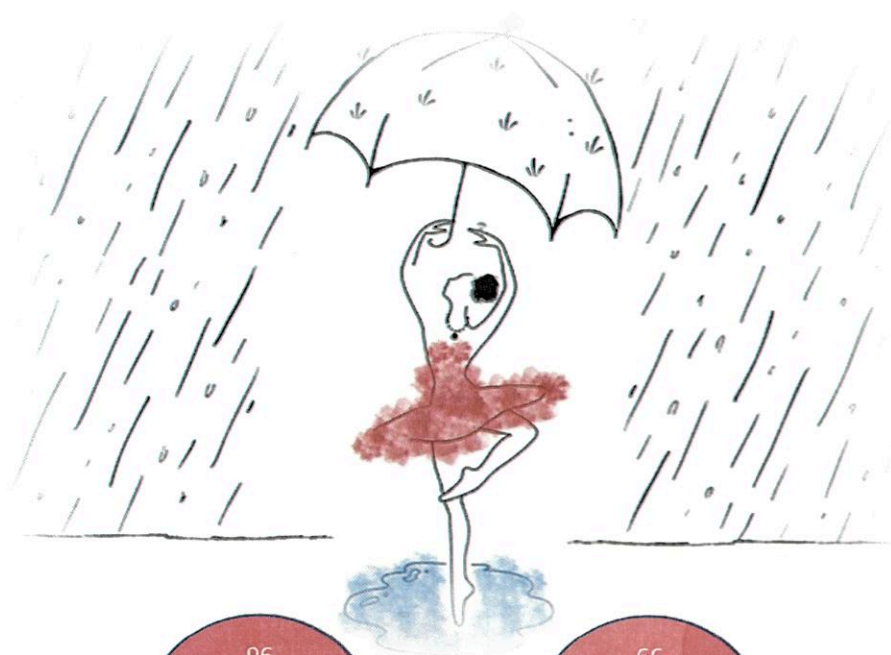
170 petits
vacanciers
en centres de loisirs
(mercredis)

211 petits
vacanciers
en colonies

4 petits
vacanciers
en séjours
linguistiques



Les sorties 2025-2026





Les activités de proximité

yoga – couture – natation – écriture – volley – gym – sophro – dessin – danses – potager ...



Les services 2025



5/. Votes

47+6 procurations : 53 votants.

Approbation du rapport moral : unanimité.

Approbation du rapport financier : unanimité.

Approbation des comptes : unanimité.

Affectation du résultat (15 285 euros) dans les réserves : unanimité.

Les mandats des commissaires aux comptes titulaires et suppléant sont arrivés à échéance au 31/12/2025. Nous vous proposons de nommer le cabinet AM AUDIT, représenté par M. Mounir AROUI, en tant que commissaire aux comptes titulaire, et le cabinet SERAPIONE AUDIT, représenté par M. Nicolas SERAPIONE, en tant que commissaire aux comptes suppléant

Approbation : unanimité

Clôture de l'Assemblée générale : 13h45

FIN DE L'ASSEMBLEE GENERALE
